

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie  Dentaire  Optique  Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 03259 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : EL HAMZAOUI abdelmalek

Date de naissance : 06 - 08 - 1953

Adresse :

Tél. : 0676997727 Total des frais engagés : 361,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr AGOUMI Saloua  
Neurologue  
249 Résidence El Mansour "4"  
Appt 4, 2<sup>e</sup> Etage, Bd Yacoub  
El Mansour Casablanca  
Tél: 0522 39 84 38

Cachet du médecin :

Date de consultation : 31/05/2021

Nom et prénom du malade : EL Hamzaoui Abdelmalek Age: 64 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : céphalées

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

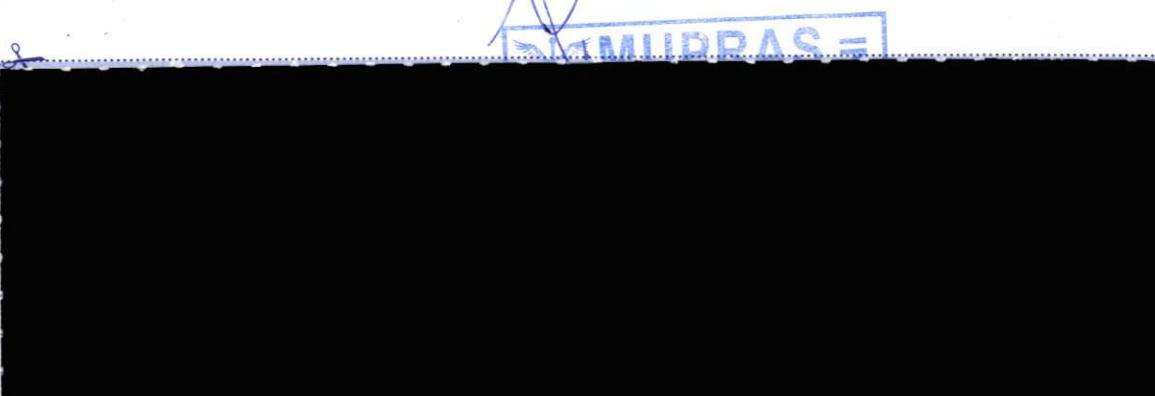
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASR

Le : 31/05/2021

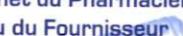
Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIBES

RELEVE DES TRAITS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
3.10.2021	Cs		300DH	Dr AGOUMI Saloua Neurologue 249.Résidence El Mansour "4" Appt 4, 2 <sup>e</sup> Etage, Bd Yacoub El Mansour Casablanca Tél: 0522 39 84 38

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	31/11/11	6130

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1-8) on both the upper and lower arches. A coordinate system is overlaid, with the vertical axis pointing upwards and the horizontal axis pointing to the right. The origin is at the center of the dental arch. The teeth are numbered as follows: upper arch (left to right): 2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8; lower arch (left to right): 3, 2, 1, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. The letter 'H' is at the top, 'D' is on the left, 'G' is on the right, and 'B' is at the bottom.

### **(Création, remont, adjonction)**

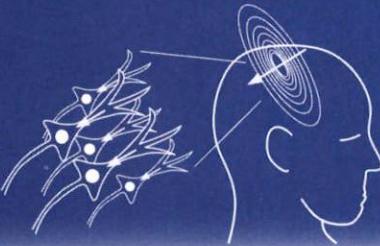
VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET SACHEZ DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXERCICE

Dr. Saloua AGOUMI

Spécialiste des maladies du  
Système Nerveux Central et  
Péphérique

Neurologue



د. سلوى أكومي  
أخصائية في أمراض الدماغ  
والجهاز العصبي

Casablanca le : 31/05/2021 الدار البيضاء، في

M<sup>n</sup> EL HAMZAONI Abdelmalek

Laroxyl

Amitriptyline

PPV: 39DH80  
PER: 02/24  
LOT: K553

1)

39°

Laroxyl gtt



05 gtt le soir

Pharmacie AL MIAWLIQ  
Angle Rue Ibnou Kattir  
et Abou Hassan Saadi  
Taxis Extinction (sous Taxis 2312)

PPV 21DH50  
PER 12/22  
LOT J3630

2)

613°

migraine

1 gel à 2 gel 15

en cas de céphalées

TRT de 0<sup>9</sup> mois

Dr. AGOUMI Saloua  
Neurologue  
249, Résidence El Mansour "4"  
Appt 4/2<sup>me</sup> Etage, au Yacoub  
El Mansour - Casablanca  
Tél: 05 22 39 84 38

249. شارع يعقوب المنصور. الطابق الثاني. شقة رقم 4 - الدار البيضاء -

Tél.: 05 22 39 84 38 - agoumisaloua04@gmail.com